

N° 3

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 8 Juin 1931

Conseil Municipal :

	Pages
Adresses et cérémonies. — Funérailles de M. Debadts. Remerciements de la famille	327
Funérailles de M. Paul Assoignion, ancien Secrétaire général de la Mairie de Lille. Remerciements de la famille	327
Cérémonie organisée au cimetière de l'Est, à la mémoire de M. Charles Saint-Venant, adjoint au Maire de Lille. Remerciements	327
Accident de Wicres. Remerciements	326
Gouvernement de la République espagnole. Félicitations. Remerciements	326
Secours. — Grèves du Textile. Secours aux familles nécessiteuses de la région de Roubaix-Tourcoing. Vote d'un crédit de cinquante mille francs	328
Remerciements de M. Bauche, Conseiller municipal	331

Administrations diverses :

Guerre. — Période de réserve. Intervention de M. Lahaye, Conseiller municipal	331
---	-----

L'an mil neuf cent trente et un, le lundi huit juin, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de Lille, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, en l'Hôtel de Ville.

Présidence de M. Roger SAENGRO, Maire.

Secrétaire : M. Louis DOMPSIN.

Présents : MM. ARQUEMBOURG, BARDOU, BAUCHE, BOUR, BRACKE-DESROUSSEAU, CARPENTIER, COURUBLE, DEHOVE, DELEMER, DEVERNAY, DHILLY, DOMPSIN, DUPREZ, FAVIÈRES, GIRARDIN, INGELRANS, LAHAYE, MASSON, PEETERS, RAGHEBOOM, SAINT-VENANT, SAENGRO, SPRIET, VAUTRIN, WILLEMS.

Excusés : MM. BATAILLE, BRODEL, COOLEN, DAUCHY, LEROY, LÉVY, MARTIN, ROUSSEAU, VANDENBERGHE.

Le Conseil désigne M. Louis DOMPSIN comme Secrétaire.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Remerciements divers

M. LE MAIRE. — En lisant le procès-verbal, notre Secrétaire vous a rappelé qu'à la dernière séance publique du Conseil, vous m'aviez donné mandat, au lendemain de la catastrophe de Wicres, de transmettre au Maire de La Bassée les condoléances de la Ville.

Nous avons reçu du Maire de La Bassée, l'honorable M. Crespel, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 28 avril, me transmettant le salut que le Conseil Municipal de Lille a bien voulu adresser aux victimes de la catastrophe de Wicres et les condoléances qu'il a exprimées à leurs familles.

« Je vous en remercie, ainsi que le Conseil Municipal de Lille, en mon nom et au nom de la Ville de La Bassée qui est très touchée de cette marque de sympathie ».

**

Dès le lendemain de notre dernière séance, nous avons adressé au Maire de Madrid, par télégramme, notre salut à la jeune République espagnole. Dans la même journée, le Maire de Madrid répondait en transmettant ses remerciements les plus chaleureux, marquant le vœu que la République espagnole poursuive avec notre Pays une politique fraternelle.

**

Je n'ai pas l'intention de vous donner lecture, à cette séance, des différentes lettres de remerciements qui nous sont parvenues. Je veux cependant vous faire connaître qu'au lendemain des funérailles de notre ancien collègue M. Debadts, nous avons reçu de M. et M^{me} Cacan-Debadts, ses parents les plus proches, la lettre suivante : « Nous vous sommes profondément reconnaissants pour l'importante couronne que vous avez bien voulu faire porter par vos huissiers lors des funérailles de notre malheureux frère et beau-frère J. Debadts, ainsi que des très nombreuses marques de sympathie qu'avec vous, Monsieur le Maire, vos Adjoints et Conseillers municipaux ont tenu à nous témoigner ».

**

Lors des funérailles de M. Paul Assoignion, ancien Secrétaire général de notre Mairie, le Conseil Municipal défila en corps. Nous avons décidé que de larges délégations de notre personnel y assisteraient, que la couronne de la Ville serait portée par deux huissiers. M^{me} V^{re} Assoignion nous écrit en ces termes : « Profondément touchée des témoignages de sympathie que l'Administration Municipale et vous-même, Monsieur le Maire, avez bien voulu manifester à mon cher compagnon disparu, je vous prie de trouver ici l'expression émue de mes vifs remerciements et de ma reconnaissance attristée ».

**

Le Conseil Municipal a pris part, dernièrement, à une cérémonie organisée au cimetière de l'Est, à la mémoire de notre regretté collègue et ami Charles Saint-Venant. M^{me} Saint-Venant nous remercie de la façon suivante : « Très touchée des marques de sympathie que vous avez manifestées sur la tombe de mon regretté mari, je vous prie d'agréer mes sincères remerciements ».

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 1392

*Grèves du Textile
Secours aux familles nécessiteuses de la Région de Roubaix-Tourcoing*

MESSIEURS,

Depuis plus de trois semaines, dans la région de Roubaix-Tourcoing, cent vingt-cinq mille travailleurs sont en grève, non pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie, mais pour s'opposer aux diminutions de salaires qu'on prétend leur faire subir.

Nous savons que des milliers de familles, dépourvues de tout moyen d'existence, se trouveront à brève échéance dans la plus noire misère, si nous ne leur venons immédiatement en aide.

En ces circonstances pénibles, notre devoir nous commande de marquer par un large effort de solidarité notre volonté d'atténuer, dans la mesure où nous le permettent les disponibilités de notre budget, les misères qu'il importe qu'au plus tôt l'on soulage.

Aussi nous vous demandons : 1^o De voter un crédit de cinquante mille francs ; 2^o De décider, conformément au désir exprimé par le Comité Inter-syndical de Grève groupant les syndicats affiliés à la C. G. T., que cette subvention sera mise à la disposition du Bureau de Bienfaisance de Wattrelos, dont les ressources ne permettent point d'assurer, comme il convient, l'assistance aux chômeurs demeurant en cette Ville.

Il est entendu que les secours devront être répartis par les soins du Bureau de Bienfaisance de la dite Ville, sans aucune distinction, entre toutes les familles que le chômage prolongé rend nécessiteuses.

La dépense sera prélevée sur les ressources disponibles provenant de l'exercice 1930.

M. LE MAIRE. — Nous avons convoqué le Conseil en séance extraordinaire inscrivant une seule question à l'ordre du jour de nos travaux : Grève du textile ; Secours aux familles nécessiteuses de la région de Roubaix-Tourcoing.

Le 29 mai, M. Alfred Bauche, au nom de la Chambre Syndicale ouvrière de l'Industrie textile, groupant à Lille les travailleurs affiliés à la Confédération générale du Travail, nous écrivait :

« Monsieur le Maire, J'ai l'honneur, par la présente, d'attirer votre bienveillante attention sur la situation des grèves du textile de la région

Roubaix-Tourcoing, situation créée par la ferme intention du patronat textile de diminuer encore des salaires déjà insuffisants pour vivre.

« Or, malgré plusieurs entrevues qui viennent d'avoir lieu entre les délégations ouvrières accompagnées d'organismes centraux de Fédération et de la Confédération Générale du Travail, aucun accord n'a pu avoir lieu.

« Il est possible de prévoir, en conséquence, que le conflit durera encore un certain temps.

« C'est pourquoi, je vous prie, par la présente, de bien vouloir examiner s'il est possible de voter une subvention en faveur des grévistes du textile de la région Roubaix-Tourcoing, subside de solidarité dont je ne fixe pas le chiffre, persuadé que vous saurez vous-même l'apprécier suivant le nombre imposant de grévistes.

« Comptant sur l'intérêt que vous portez aux organisations ouvrières, je vous prie de vouloir bien soumettre cette proposition à l'examen de l'Administration et du Conseil Municipal, dans un délai assez rapproché.

« Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée ».

« Pour le Syndicat du Textile de Lille (C. G. T.),

« Le Secrétaire : (Signé) A. BAUCHE ».

L'Administration Municipale a délibéré sur cette lettre au cours de la séance qu'elle tint lundi dernier, 1^{er} juin. Elle vota unanimement le principe d'une subvention en faveur des grévistes de Roubaix-Tourcoing. Quant aux modalités d'application de cette décision, elle crut bon de prendre l'opinion du Comité Intersyndical de grève qui groupe, dans ces deux villes, les travailleurs affiliés à la Confédération Générale du Travail.

Au nom du Comité Intersyndical de Grève, M. Henri Lefebvre nous a répondu en ces termes, le 3 juin dernier :

« Monsieur le Maire. — Au reçu de votre lettre du 1^{er} juin, j'ai consulté le Comité Intersyndical de Grève.

« Celui-ci a confirmé ce qu'il vous a déclaré il y a quelques jours, à savoir que le crédit de cinquante mille francs voté par le Conseil Municipal de Lille pour être distribué en secours aux familles nécessiteuses des grévistes de notre agglomération pouvait, selon nous, être versé en totalité au Bureau de Bienfaisance de Wattrelos.

« Cette commune est, en effet, de par la précarité de ses disponibilités financières, celle qui, en ce moment, a besoin de secours pécuniaires les plus urgents.

« En vous remerciant, par la même occasion, du magnifique geste de solidarité de la Municipalité de Lille, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon profond respect ».

« Pour le Comité Intersyndical de Grève,
(Signé) : H. LEFEBVRE.

J'indique, pour mémoire, afin que nul n'en ignore, que la subvention sera attribuée au Bureau de Bienfaisance de Wattrelos ; que les secours seront répartis par ses soins entre toutes les familles nécessiteuses des travailleurs en grève, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

J'ajoute, dans le même temps, qu'en accord avec l'Administration Municipale unanime, j'ai demandé au Bureau de Bienfaisance de Lille de vouloir bien, à partir du 1^{er} juin, accorder des secours aux familles nécessiteuses des ouvriers en grève de Roubaix-Tourcoing demeurant en notre ville. Ces secours hebdomadaires sont accordés dans les conditions ci-contre : dix francs par ouvrier ; cinq francs pour la femme lorsqu'elle ne travaille pas ; trois francs par enfant ou personne à charge. Ce sont les barèmes maxima qu'il est possible de fixer si nous voulons qu'ils soient ratifiés par le Pouvoir Central.

Nous avons dit aux Administrateurs de notre Bureau de Bienfaisance qu'afin de permettre un contrôle rapide, des délégués désignés dans ce but par la Bourse du Travail et le Comité Intersyndical de Grève seraient chargés de vérifier les inscriptions reçues dans les dispensaires.

Nous avons demandé à M. Delporte, Receveur Municipal, de mettre à la disposition du Receveur du Bureau de Bienfaisance, au fur et à mesure des besoins, les sommes indispensables, à charge, pour celui-ci, d'en justifier l'emploi.

M. BAUCHE. — Je n'ai rien à objecter, en ce qui concerne votre proposition, Monsieur le Maire.

La subvention votée ne pourra, je le sais, être versée au Comité Intersyndical de Grève. Elle sera donc attribuée au Bureau de Bienfaisance de Wattrelos, qui est le plus pauvre de notre région. En conséquence, les familles des malheureux ouvriers de cette localité en profiteront et pourront recevoir les mêmes secours en nature que les travailleurs de Roubaix-Tour-

coing. Le geste accompli est bien ainsi. Si le secours proposé par M. le Maire est voté par le Conseil Municipal j'aurai tout à l'heure le plaisir de remercier mes collègues.

Le Conseil Municipal, unanime, adopte les conclusions du rapport et vote un crédit de cinquante mille francs à prélever sur les ressources disponibles provenant de l'exercice 1930.

M. BAUCHE. — Au nom du Syndicat des Travailleurs du Textile, que je représente, je remercie M. le Maire, l'Administration Municipale et le Conseil tout entier, d'avoir accompli ce geste de solidarité en faveur des familles des grévistes de la région de Roubaix-Tourcoing et de Wattrelos en particulier. Ce geste sera apprécié comme il convient par la classe ouvrière et tous les gens de cœur. (*Approbations unanimes*).

*Grèves du Textile
Remerciements*

M. LE MAIRE. — Le Conseil prend volontiers acte des remerciements de notre ami Bauche. J'émet, quant à moi, le vœu que nous n'ayions plus à nous réunir afin de voter de nouveaux crédits nécessités par le malheur des temps. Qu'il soit permis qu'aux termes d'une entente acceptable, les ouvriers rentrent à l'usine la tête haute.

M. LAHAYE. — En tant que Maire de Lille et Député, je vous demande de faire, auprès des pouvoirs responsables, le nécessaire concernant nos jeunes camarades ayant été appelés pour une période de réserve de vingt et un jours au Camp de Sissonne.

*Période de réserve
Intervention
de M. Lahaye*

Une banane leur est vendue un franc soixante, un petit pain un franc soixante-quinze. J'ai également appris que certains réservistes subissent trop souvent des brimades.

M. LE MAIRE. — L'intervention que réclame notre collègue Lahaye est plutôt d'ordre parlementaire que d'ordre municipal. Dans la mesure de mes modestes pouvoirs, je veux bien intervenir auprès de l'Autorité militaire.

La séance est levée à 17 heures 45.

D.B. N.B. Salengro

Salengro

Arquembourg

Arquembourg

Bardou

J. Bardou

Banche

N. Banels

Bour

J. Bour

Bracke - Desrouseaux

Bracke - Desrouseaux
Bracke - Desrouseaux

Carpentier

J. Carpentier

Courouble

A. Courouble

Debove

Velmaire

Delemer

J. Delemer

Devernay

J. Devernay

Dhilly

J. Dhilly

Dompain

Duprez

Gavières

Girardin

J. Dombay

Marcel Duprez

Gavières

Paul Girardin

Engelcrans

Labaye

Mission

Geeters

J. Labaye

louis Mofez

L. Geeters

Baghebam

W. Baghebam

Saint Venant

O. Saint Venant

Spiet

J. Spiet

Vautrin

Ver

Willems

L. Willems